

Le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Brie Picardie, réuni ce jour, a examiné les comptes sociaux et consolidés au 30 septembre 2014**.

Accompagner les acteurs du territoire dans un environnement de taux historiquement bas

L'annonce d'un nouvel abaissement du principal taux directeur de la Banque Centrale Européenne, le 4 septembre 2014, consécutif à celui de juin dernier, a accéléré la chute des taux d'intérêt. Ceux-ci atteignent, à la fin du 3^{ème} trimestre, des niveaux historiquement bas. Dans ce contexte inédit, la Caisse Régionale continue d'accompagner l'ensemble des acteurs de son territoire. En témoignent les quelque 1 043 millions d'euros de crédits Habitat distribués depuis le début de l'année – soit une progression de 50 % par rapport à septembre 2013 –, la mise en place d'une offre combinée de crédit et d'assurance automobile à taux attractif pour les particuliers, ou encore les 175 millions d'euros de crédits octroyés aux professionnels sur les 9 premiers mois de l'année, soit une hausse de 39 % sur un an. L'encours global de crédits est ainsi en croissance à 15,3 milliards d'euros à fin septembre 2014. Au-delà de cette dynamique, la Caisse Régionale entend offrir aux acteurs économiques de son territoire des conditions de financement particulièrement intéressantes, permises par le refinancement spécifique mis à disposition par la Banque Centrale Européenne via le mécanisme dit TLTRO (Targeted Long-Term Refinancing Operation).

L'encours de collecte atteint près de 22,3 milliards d'euros à fin septembre 2014, soit une progression de 0,8 % sur un an, portée notamment par les encours d'assurance-vie. Du fait de l'évolution des encours sur livrets et d'épargne logement, la collecte bilancielle, en hausse de 1,1 % sur un an, s'établit à 13,8 milliards d'euros et permet à la Caisse Régionale d'assurer le financement de l'économie locale en circuit-court.

Encours (en M€)	Septembre 2013	Septembre 2014	Variation en %
Encours de collecte	22 076,4	22 254,4	0,8 %
Encours de crédits	15 238,8	15 266,4	0,2 %

L'activité d'assurances distribuées par la Caisse Régionale confirme son dynamisme, avec une progression du volume de contrats en portefeuille : assurances de biens des particuliers (+3,6 % sur un an), et assurances agri-professionnels (+3,7 % sur un an).

En matière de moyens de paiement, la Caisse Régionale a finalisé avec succès le passage à la norme de paiement européenne SEPA (Single Euro Payments Area), en accompagnant l'ensemble de la clientèle professionnelle et entreprises dans le dispositif.

Enfin, avec près de 35 200 nouveaux clients depuis le début de l'année, soit une augmentation de 15 % par rapport à septembre 2013, la Caisse Régionale poursuit son développement territorial.

Assurer la pérennité des résultats

Le Produit Net Bancaire au 30 septembre 2014 s'établit à 438,7 millions d'euros, en progression de 2,9 % sur un an, liée au PNB sur Fonds Propres qui progresse alors que le PNB Clientèle est en retrait. Sur le seul 3^{ème} trimestre, ce PNB Clientèle de 126,1 millions d'euros affiche un recul de 2,7 % par rapport au 3^{ème} trimestre 2013, conséquence notamment de l'inflexion de la Marge d'Intermédiation Globale dans un environnement de taux baissier.

Les charges de fonctionnement restent contenues à 210,2 millions d'euros, permettant à la Caisse Régionale d'afficher un coefficient d'exploitation de 47,9 %, et ce dans un contexte de recrutement actif : en effet, avec plus de 120 embauches à fin septembre 2014, la Caisse Régionale entend se doter des moyens nécessaires à son développement.

Le Résultat Brut d'Exploitation progresse de 5,7 % par rapport à septembre 2013 et atteint 228,5 millions d'euros, tandis que le coût du risque s'inscrit en retrait à 9,4 millions d'euros. L'encours de créances douteuses est de 357,5 millions d'euros et le taux de provisionnement de 73,67 %. Le taux de défaut au sens de la réglementation Bâloise (EAD Défaut/EAD) est de 2,22 % pour une exposition globale (EAD) de la Caisse Régionale de 16,4 milliards d'euros. Après imposition sur les sociétés, le résultat net social s'établit à 139,2 millions d'euros.

Base individuelle (en M€)	Septembre 2013	Septembre 2014	Variation en %
Produit Net Bancaire	426,5	438,7	2,9 %
Charges de Fonctionnement Nettes	210,3	210,2	- 0,1 %
Résultat Brut d'Exploitation	216,2	228,5	5,7 %
Résultat Net	124,5	139,2	11,9 %

Le Résultat Net consolidé s'inscrit en forte progression à 155,9 millions d'euros, sous l'effet notamment des dividendes issus des participations du Groupe Crédit Agricole perçus au cours du 2^{ème} trimestre 2014.

Base consolidée (en M€)	Septembre 2013	Septembre 2014	Variation en %
Produit Net Bancaire	420,7	449,1	6,7 %
Charges de Fonctionnement Nettes	211,2	211,0	- 0,1 %
Résultat Brut d'Exploitation	209,5	238,1	13,6 %
Résultat Net (part du Groupe)	115,7	155,9	34,7 %

Parfaire la structure financière

Les capitaux propres consolidés continuent de se renforcer à 2,8 milliards d'euros et représentent désormais près de 14 % du total bilan, qui s'élève à 20,6 milliards d'euros. Les dettes envers la clientèle, constituées par les dépôts à vue et à terme, représentent 28,9 % de l'ensemble des dettes, tandis que celles envers les établissements de crédit, essentiellement vis-à-vis de Crédit Agricole S.A. au regard des règles de refinancement interne au Groupe, représentent 62,5 % ; le solde correspond principalement à l'encours de certificats de dépôt négociables émis par la Caisse Régionale dans le cadre de son programme d'émission de 3 milliards d'euros noté A1 par Standard and Poor's. La Caisse Régionale conforte son ratio CRD à 18,99 % à fin juin 2014*** (18,90 % à fin mars 2014), et affiche par ailleurs un coefficient de liquidité de 124,5 % à fin septembre 2014.

Se réinventer pour demain

Le volet opérationnel du Projet d'Entreprise est engagé et s'accéléra au cours de l'automne 2014. Ce chantier participatif, initié au 2^{ème} trimestre, mobilise l'ensemble des Administrateurs et Salariés autour de thématiques de développement et de transformation de l'entreprise.

Ce projet volontaire, dont les premières déclinaisons sont prévues pour avril 2015, permettra à la Caisse Régionale d'adapter son modèle en répondant aux évolutions de son environnement.



* Article L.451-1-2 du Code monétaire et financier

** Examen limité en cours par les commissaires aux comptes

*** Dernière donnée disponible